

À titre de nouvelle personne retraitée, l'APRES-INRS désire vous souhaiter une belle et agréable retraite et aimerait vous inviter à vous joindre à notre association.

L'APRES-INRS est l'Association des personnes retraitées de l'INRS. L'APRES-INRS organise des activités pour le bénéfice de ses membres permettant des lieux de rencontre avec d'anciens collègues ou de faire de nouvelles connaissances, tout en participant à des visites culturelles ou sociales.

À titre d'exemple, en plus de dîners ou petits déjeuners mensuels et des dîners de Noël dans les régions de Québec et de Montréal, nous organisons des activités telles que visites de musées, randonnées pédestres, observation des oiseaux, dîner à la cabane à sucre, visites guidées touristiques, visite de vignoble avec dégustation de vin, concerts et pièces de théâtre. Pour les sorties ou activités approuvées par le conseil d'administration de l'APRES-INRS, incluant les dîners de Noël mais excluant les dîners mensuels, l'APRES-INRS assume jusqu'à 50% du coût de l'activité.

Ajoutons que nous tenons annuellement une Assemblée générale. Elle a lieu normalement en octobre et nous alternons entre les régions de Québec et de Montréal. À cette occasion, nous organisons une activité sociale ou culturelle avec transport aller-retour d'une région à l'autre, le tout en général gratuit pour les membres.

De plus, si vous êtes membre, vous pouvez participer à des voyages organisés par des associations de personnes retraitées du réseau de l'Université du Québec et ce, à des prix avantageux. À titre d'exemple, mentionnons des voyages de groupe à Boston et en Italie. De plus, vous pouvez bénéficier de rabais auprès de partenaires. À titre d'exemple, la FRUQ (Fédération des retraités de l'Université du Québec) a conclu des ententes de rabais avec des hôtels du Québec et avec Eurocar TT-Citroën qui offre un plan Achat-Rachat Citroën Europass en Europe.

Notons également que l'APRES-INRS, en collaboration avec la FRUQ, assume un rôle de représentation auprès des universités du réseau de l'UQ, notamment en matière d'assurances collectives et de retraite.

Pour plus d'information sur l'APRES-INRS, nous vous invitons à consulter notre site web:

WWW.APRES.INRS.CA

Pour toutes ces raisons et d'autres que nous pourrions sûrement ajouter, nous vous encourageons à adhérer à l'APRES-INRS. Vous n'avez qu'à remplir le formulaire d'adhésion que vous trouverez ci-joint, accompagné d'un chèque au montant de la cotisation requise et à envoyer le tout à l'adresse indiquée.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse courriel suivante : apres.inrs@inrs.ca

Merci à l'avance et au plaisir de vous compter parmi nos membres.

p.j. Formulaire d'adhésion

Veuillez noter que si vous adhérez après le 1^{er} mars, votre adhésion est valide jusqu'à la fin de l'année financière en cours et pour l'année financière suivante se terminant le 31 août.

Adoptée par le CA de l'APRES-INRS lors de sa réunion tenue le 7 janvier 2016 (résolution CA59-janv-07-16-04) Mise à jour le 1er novembre 2019